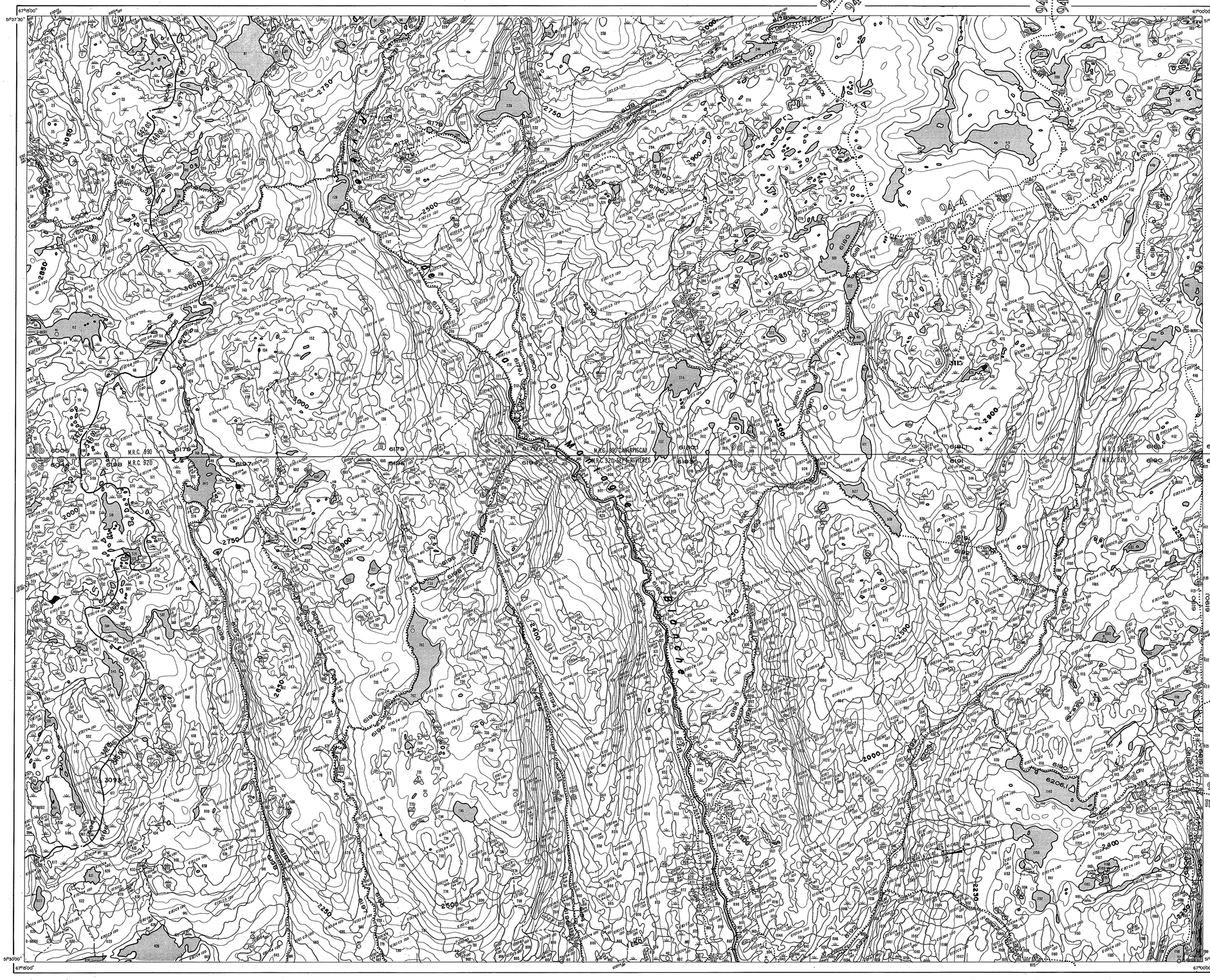

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à sapin
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette noire)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette de Norvège)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réseau
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (Elle occupant plus de 75% de la portée réseau)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
— — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Peuplier
— — (le peuplier occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Feuillu	Tendance résineux
— — — — avec pin blanc	R (R)	R (R,R)
— — — — avec pin blanc et pin rouge	R (R)	R (R,R)
— — — — avec pin rouge	R (R)	R (R,R)
— — — — avec sapin	R (S)	R (S,S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	R (S)	R (S,S)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S)	Bb (S,S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (S)	Bb (S,S)
— — — — avec pin blanc	Bb (R)	Bb (R,R)
— — — — avec pin rouge	Bb (R)	Bb (R,R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	Bj (R)	Bj (R,R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (R)	F1 (R,R)
— — avec sapin — avec pin rouge	F1 (R)	F1 (R,R)
Peuplement avec sapin	Pa (S)	Pa (S,S)
— — avec pin blanc	Pa (R)	Pa (R,R)
— — avec pin rouge	Pa (R)	Pa (R,R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pa (S)	Pa (S,S)
— — avec résineux	Pa (S)	Pa (S,S)
Cédrière rouge — avec résineux	Crouge	Crouge (S,S)
Épinière résineuse	Er (R)	Er (R,R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F,F)
— — sur station humide	M (F)	M (F,F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide	F
(plantation)	F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplier	Pe
Cédrière rouge	Crouge
Érablière	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (Bb)
— à bouleaux jaunes	Er (Bj)
— à peupliers	Er (Pe)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Pr (Er)
— — de bouleau blanc	Pr (Bb)
— — de peuplier	Pr (Pe)
— — de peuplier hybride	Pr (Ph)
— — de frêne d'amérique	Pr (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autre

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terres agricoles
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dégradation
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par bande plus éparsillement légère
Éparsillement partiel
Éparsillement légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Chablis partiel
Érosion
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-30 (ans)
90-30	30-50
150-30	50-30
90-50	50-50
150-50	50-50
150-70	70-50

FORÊT HÉTÉOIENNE

De jeune inégienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre C+10 et C+30 ans
Peuplé seulement majorité des tiges entre 3 et 50 ans
Vieilleux inégienne: Peuplé dominance de résineux tolérants, majorité des tiges entre 50 et 150 ans
Autres peuplements majorité des tiges est plus de 150 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	moyen
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Escarpé	91 % et plus	e

Superficie entourée de pentes > 51 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 g3 S2H-E3 — défoliation, classe de pente, classe d'âge, classe d'origine, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C3 d1 M1 — classe de pente, classe d'âge, groupement d'essences, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6
A 40%	A1	A2	A 3	A 4	A 5	6
B 60%	B1	B2	B 3	B 4	B 5	6
C 80%	C1	C2	C 3	C 4	C 5	6
D 100%	D1	D2	D3	D 4	D 5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: D. LAIS, MCRQ, G. LESS. (DG 04-3)
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 94-3*
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 2
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 16
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 3
Bassin primaire: 4000*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement: 7
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 6206*
Région écologique: 9d
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 990 CANIAPISCAU*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière:
Photographie aérienne: 1988
Année de publication: 1989
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/88
Déclinaison magnétique: 25° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-0-13 S.E.	22-0-14 S.O.	22-0-15 S.E.	22-0-15 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-12 S.E.	22-0-11 S.O.	22-0-10 S.E.	22-0-10 S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-0-5	22-0-6	22-0-7	

22 0/11 S. E.